



Fleur Jaune



Le Canyon Fleur Jaune

• Description :

Le **canyon Fleur Jaune** est le plus célèbre de l'île pour son esthétique : des vasques et parois magnifiquement sculptées par l'eau, avec une belle marche de retour sur une arête, assez sportive!

Il faudra donc avoir une bonne condition physique pour ce canyon, et aimer le vide : **7 rappels** dont un de **53m**, un **toboggan**, de la **nage** et des **sauts** dans de belles vasques d'eaux claires.

Marche aller : 5 mn

Marche retour : 45 mn

Descente : 3h00

A partir de 13 ans

• Ce que vous devez emmener :

- votre maillot de bain
- Short, T-shirt et chaussettes
- vêtements de rechange
- des chaussures de sport (type basket ou tennis)
- une bouteille d'eau
- un sandwich

• Rendez-vous :

Nous vous donnons rendez-vous à **7h30** sur le parking de la salle multimédia de Cilaos. Traverser le village jusqu'au rond point, puis prendre à gauche à celui-ci.

Préparer votre itinéraire avec [google map's](#).

• **IMPORTANT :** un **SMS de confirmation** vous sera envoyé la veille vers **17h**, après un point météo. Nous vous demandons d'y répondre afin de confirmer sa **réception**. Si vous n'avez rien reçu à 19h, merci de nous appeler au 06.92.750.400.

• Règlement :

Tarif : 70€/personne | 65€ dès 6 personnes

Mode de règlement : chèque ou espèce.





Adrenal'île
CANYONING
à La Réunion
0692.750.400



Conditions de participation / Sécurité

Le canyoning est une activité sportive, de loisir et récréative, de pleine nature, dite « à risque ».

Il vous appartient donc de vérifier le niveau de chaque canyon : nous sommes là pour vous conseiller!

Pour participer à une sortie canyoning, nous vous demandons de prendre connaissance et d'approuver les conditions de sécurité suivantes :

- pour tous les canyons aquatiques, il est indispensable de **savoir nager** et de **ne pas avoir peur de l'eau**,
- pour tous les canyons verticaux (rappels), il est indispensable de ne pas être sujet au **vertige**,
- vous vous engagez à respecter les **consignes de sécurité** données par le guide,
- vous acceptez les risques liés à l'**environnement naturel** que vous allez parcourir et vous êtes conscients de la seule obligation de moyen relative à la sécurité incombant au professionnel.

Les contre-indications médicales sont les suivantes :

- le canyoning est déconseillé aux personnes sujettes à des **difficultés respiratoires** ou **cardio-vasculaires**, aux **crises de tétanie** ou aux personnes **épileptiques**, et aux femmes **enceintes**.
- vous ne faites pas l'objet d'une contre-indication médicale, mais vous êtes **dépendant de soins** ou de **traitements médicaux** spéciaux particuliers (asthme, diabète, tendinites...) ou encore votre état de santé nécessite une attention particulière : vous devrez impérativement en informer le guide avant le départ de l'activité.

Assurances / Responsabilité :

Vous êtes couvert par l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle du moniteur.

Cette assurance ne vous couvre pas sur vos effets personnels. **Vous êtes responsable de tout objet que vous emmener dans le canyon (lunettes, appareil photo, Go Pro, bijoux...).**

Nous vous conseillons d'emmener avec vous le strict minimum !